

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 8 décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER (proc de E ROCHE), M ALLAMEL M BOUSCHON(proc de K ESSAYAR), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), J SOUBEYRAND (proc de I NGUYEN), M THINON, JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F CHASSON (proc de M CEYSSON), A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIELHE (proc de B TEYSSIER) et M TAUPENAS.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 32

Procurations : 8

Votants : 40

Absents : 11

Date de convocation : 2/12/2022

Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND

Absents : JP LARDY, R KAPPEL, MF TASTEVIN P MAISONNEUVE, P DUPONT, D BERAL, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD, G DOZ et A LAURENT

En présence des suppléants non votants :

Objet : Gestion des 6 EAJE (crèches) - Attribution des marchés -.

Le Président rappelle à l'assemblée que par délibération DEL 08022022-23 du 8/02/2022, le conseil l'a autorisé à lancer une consultation en vue de choisir les prestataires qui assureront la gestion des EAJE (crèches) pour les années 2023 à 2026.

La consultation faite en procédure adaptée au titre de l'article R 2123.1.3° du code de la commande publique, est de type « Services Sociaux ». A la clôture des offres, les plis enregistrés étaient les suivants :

Offres pour :	Candidats
Lots 1 et 5 (crèches Labégude et Saint Privat)	ADSEA à PRIVAS
Lots 2 et 4 (crèches Lachapelle sous Aubenas et Saint Etienne de Fontbellon)	ASSOCIATION BABYVINOBRE à SAINT ETIENNE DE FONTBELLON et LACHAPELLE SOUS AUBENAS
Lots 3 et 6 (crèches Vals Les Bains et Saint Andéol de Vals)	ASSOCIATION LES P TITS LOUPS à VALS LES BAINS
Lots 1/2/3/4/5 et 6 (toutes les crèches)	Association Léo Lagrange Centre Est à VAULX-EN-VELIN

Vu le classement des offres établi le 24 NOVEMBRE 2022 sur la base des critères énoncés au règlement de consultation, arrêtant la notation de chaque candidat à :

LOT 1 LABEGUDE/La maison des Babelous	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	Attributaire : ADSEA
QUALITE DE L'OFFRE / 5	4,65	4,55
VALEUR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 15	13,50	12,90
VALEUR TECHNIQUE/ 40	34,40	34,00
Prix / 40	28,62 (391 680 €)	40,00 (280 251 €)
Note générale / 100	81,17	91,45
LOT 2 LACHAPELLE SOUS AUBENAS/Baby Vinobre	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	Attributaire : ASSOCIATION BABYVINOBRE
QUALITE DE L'OFFRE / 5	4,60	4,75
VALEUR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 15	13,50	15,00
VALEUR TECHNIQUE/ 40	34,40	39,60
Prix / 40	28,17 (708 759 €)	40,00 (499 200 €)
Note générale / 100	80,67	99,35
LOT 3 SAINT ANDEOL DE VALS/Les Calinous	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	Attributaire : ASSOCIATION LES P TITS LOUPS
QUALITE DE L'OFFRE / 5	4,60	4,65
VALEUR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 15	13,50	13,20
VALEUR TECHNIQUE/ 40	34,40	34,40
Prix / 40	19,23 (235 307 €)	40,00 (113 139 €)
Note générale / 100	71,73	92,25
LOT 4 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON/Baby Vinobre	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	Attributaire : ASSOCIATION BABYVINOBRE
QUALITE DE L'OFFRE / 5	4,60	4,75
VALEUR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 15	13,50	15,00
VALEUR TECHNIQUE/ 40	34,40	39,60
Prix / 40	30,63 (698 374 €)	40,00 (534 854 €)
Note générale / 100	83,13	99,35
LOT 5 SAINT PRIVAT/Les Pandas	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	Attributaire : ADSEA
QUALITE DE L'OFFRE / 5	4,65	4,70
VALEUR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 15	13,50	15,00
VALEUR TECHNIQUE/ 40	34,40	38,80
Prix / 40	27,79 (589 213 €)	40,00 (409 384 €)
Note générale / 100	80,34	98,50
LOT 6 VALS LES BAINS/Les Ptits Loups	ASSOCIATION LEO LAGRANGE	Attributaire : ASSOCIATION LES P TITS LOUPS
QUALITE DE L'OFFRE / 5	4,60	4,65
VALEUR EDUCATIVE PEDAGOGIQUE / 15	13,50	11,70
VALEUR TECHNIQUE/ 40	34,40	35,60
Prix / 40	15,03 (850 170 €)	40,00 (319 367 €)
Note générale / 100	67,53	91,95

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20221208-DEL08122022-16-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Serge REYNIER, ne prend part ni au débat ni au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Attribue les marchés aux prestataires classés en première position dans chaque lot, à savoir :

N° LOT	EAJE/CRECHE	Attribution	Montant
1	LABEGUDE/La maison des Babelous	ADSEA	280 251 €
2	LACHAPELLE SOUS AUBENAS/Baby Vinobre	Ass.Babyvinobre	499 200 €
3	SAINT ANDEOL DE VALS/Les Galinoux	Association Ptitis Loups	113 139 €
4	SAINT ETIENNE DE FONTBELLON/Baby Vinobre	Ass.Babyvinobre	534 854 €
5	SAINT PRIVAT/Les Pandas	ADSEA	409 384 €
6	VALS LES BAINS/Les Petits Loups	Association Ptitis Loups	319 387 €
	TOTAL		2 158 195 €

- Autorise le Président à signer les marchés à intervenir et le charge de présenter les marchés au contrôle de légalité et engager toutes les démarches et publications relatives aux attributions des marchés ;
- Valide l'inscription des crédits correspondants au chapitre 011 des budgets concernés (années 2023 à 2026).

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 9 décembre 2022
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20221208-DEL08122022-16-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022